

Le projet de scission d'EDF s'accélère après un accord entre Paris et Bruxelles

Par [Thierry Gadault](#) — 26 novembre 2020 à 17:29

Selon nos informations, l'Élysée a entériné mercredi le projet de réorganisation de l'entreprise publique. Le prix de l'électricité nucléaire revendue par EDF à ses concurrents augmentera, en contrepartie l'hydroélectricité sera filialisée à la demande de la Commission européenne.

Après plusieurs mois de négociations tendues entre Paris et Bruxelles sur l'avenir d'EDF, la direction générale de concurrence (DGComp) de la Commission européenne semble avoir eu gain de cause. Selon nos informations, l'Élysée a en effet entériné, mercredi, le projet de réorganisation d'EDF, baptisé «Hercule», [enclenché en 2019 à la demande d'Emmanuel Macron](#), et les demandes de la DGComp sur la réforme du tarif d'accès régulé au nucléaire historique (Arenh), le prix de gros de l'électricité nucléaire vendue par l'électricien à ses concurrents.

Première conséquence et grande concession faite à Bruxelles, contrairement à toutes les grandes déclarations de principe faites par les pouvoirs publics, la branche hydroélectrique sera bel et bien filialisée, sans bénéficier du statut protecteur de service d'intérêt économique général (Sieg). Ouvrant ainsi la porte [à la mise en concurrence des concessions des barrages](#) échues. EDF devra rester «*une entreprise intégrée et une entreprise publique*», déclarait pourtant encore la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, le 10 novembre. Le 9 octobre, [en inaugurant la nouvelle centrale hydroélectrique de Romanche-Gavet](#), en Isère, le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, avait lui aussi assuré que son groupe resterait «*intégré*».

Interrogée par *Libération*, la présidence de la République ne nous a pas répondu au sujet de cette réunion conclusive sur Hercule qui s'est tenue à l'Élysée mercredi. A Bercy, le cabinet du ministre

Bruno Le Maire affirme simplement que les négociations se poursuivent. Et si EDF démentait à *Libération* la présence de Jean-Bernard Lévy à cette fameuse réunion, un responsable syndical de l'électricien nous affirmait qu'«*Alexandre Parra, le directeur de la stratégie, avait quitté, ce jour-là, une réunion du comité de groupe européen pour se rendre, selon ses propos, à l'Elysée*».

Découpage d'EDF en trois entités

Le projet de réorganisation Hercule consiste à découper en trois parties EDF. Le nucléaire français serait logé dans une société dite «Bleue» 100% publique, les activités concurrentielles (comme les énergies renouvelables) feraient partie d'une société «Verte», dont un tiers du capital serait mis en bourse, enfin la société «Azur», pour l'hydroélectricité, serait une filiale de «Bleue». Ce qui permet aux pouvoirs publics d'assurer qu'EDF demeurera un groupe «*intégré*». Une réorganisation que Bruxelles voulait aller voir plus loin en interdisant tout lien autre que capitalistique entre les trois sociétés, [comme l'a révélé Reporterre](#) le 8 octobre.

Cette décision d'accéder, au moins en partie, aux exigences de Bruxelles, les syndicats de l'électricien l'attendaient autant qu'ils la redoutaient. Un mouvement de grève national lancé à l'appel de l'intersyndicale d'EDF était suivi par 30% des électriciens ce jeudi, affectant la production des centrales nucléaires et des barrages. Depuis plusieurs semaines, les syndicats ont constaté une accélération du calendrier des discussions entre Paris et Bruxelles, aboutissant, vendredi dernier, à une réunion entre les ministres Bruno Le Maire et Barbara Pompili avec la vice-présidente de la Commission européenne, Margrethe Vestager, durant laquelle un accord aurait été conclu sur la réforme de l'Arenh. Un préalable pour les autorités françaises pour pouvoir mettre en œuvre le plan Hercule. Car face à d'énormes besoins de financement, EDF a besoin de voir la tarification de l'Arenh augmenter. D'autant que ses concurrents qui revendent son électricité nucléaire, comme Total ou Engie, prennent aujourd'hui à EDF près de 150 000 clients par mois.

Pas de statut protecteur pour les barrages

C'est aussi au cours de cette même réunion que les deux ministres auraient accepté la demande des services de la Commission de séparer les deux branches d'EDF, nucléaire et hydroélectricité, pour permettre à la seconde de devenir un producteur d'électricité indépendant concurrent du premier. Selon nos informations, EDF a en effet insisté pour que l'hydroélectricité ne bénéficie pas du statut protecteur de Sieg, pour pouvoir vendre au meilleur prix sur les marchés de gros son électricité.

«Quand la branche "hydro" est appelée en soutien de marché, la rémunération obtenue est très élevée : cette activité représente environ un tiers de l'activité globale de la branche, mais les deux tiers de ses bénéficiaires. Cela ne serait pas possible avec le statut de Sieg», explique un syndicaliste. Mais cela signifie aussi que les concessions déjà échues (quelque 200 sur les 450 barrages) vont forcément être mises en concurrence.

Non seulement la «privatisation» des barrages français pose d'évidentes questions sur la gestion de l'eau dans le pays à un moment où le changement climatique impacte fortement le cycle de l'eau, mais ce découplage de l'hydroélectricité avec le nucléaire va aussi avoir des conséquences importantes pour ce dernier. La production d'hydroélectricité par EDF a toujours été réalisée en complément de la production électrique nucléaire, et la gestion des barrages se faisait en prenant en compte les besoins spécifiques des centrales nucléaires installées en aval.

Pour les syndicats en pointe contre la privatisation des barrages, comme SUD énergie ou la CGT, le coup va être rude. Les principales organisations syndicales avaient d'ailleurs appelé les salariés d'EDF à une journée d'actions ce jeudi. Nul doute que cette première mobilisation sera suivie de bien d'autres pour tenter de s'opposer à une réorganisation d'EDF vécue comme un démantèlement.